

Évaluation de thèse : liste des examinateurs et examinatrices

CANDIDAT OU CANDIDATE							
PRÉNOM		NOM DE FAMILLE		NUMÉRO ÉTUDIANT			
MAÎTRISE	DOCTORAT	UNITÉ ACADÉMIQUE		TITRE DE LA THÈSE			
DIRECTEUR OU DIRECTRICE	PRÉNOM		NUMÉRO DE TÉLÉPHONE				
	NOM DE FAMILLE		COURRIEL				
CODIRECTEUR OU CODIRECTRICE	PRÉNOM		NUMÉRO DE TÉLÉPHONE				
	NOM DE FAMILLE		COURRIEL				
DATE DU DÉPÔT PRÉVUE							
<table border="1"> <tr> <td>ANNÉE</td> <td>MOIS</td> <td>JOUR</td> </tr> </table>					ANNÉE	MOIS	JOUR
ANNÉE	MOIS	JOUR					

EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES PROPOSÉS				
1	INTERNE	EXTERNE	PRÉNOM	NOM DE FAMILLE
	ÉTABLISSEMENT			COURRIEL
2	INTERNE	EXTERNE	PRÉNOM	NOM DE FAMILLE
	ÉTABLISSEMENT			COURRIEL
3	INTERNE	EXTERNE	PRÉNOM	NOM DE FAMILLE
	ÉTABLISSEMENT			COURRIEL
4	INTERNE	EXTERNE	PRÉNOM	NOM DE FAMILLE
	ÉTABLISSEMENT			COURRIEL
5	INTERNE	EXTERNE	PRÉNOM	NOM DE FAMILLE
	ÉTABLISSEMENT			COURRIEL
6	INTERNE	EXTERNE	PRÉNOM	NOM DE FAMILLE
	ÉTABLISSEMENT			COURRIEL
7	INTERNE	EXTERNE	PRÉNOM	NOM DE FAMILLE
	ÉTABLISSEMENT			COURRIEL

APPROBATION				
DIRECTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE OU PERSONNE DÉLÉGUÉE				
<hr/> <p style="text-align: center;">SIGNATURE</p>	<table border="1"> <tr> <td>ANNEE</td> <td>MOIS</td> <td>JOUR</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">DATE</p>	ANNEE	MOIS	JOUR
ANNEE	MOIS	JOUR		
DIRECTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE OU PERSONNE DÉLÉGUÉE				
<hr/> <p style="text-align: center;">SIGNATURE</p>	<table border="1"> <tr> <td>ANNEE</td> <td>MOIS</td> <td>JOUR</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">DATE</p>	ANNEE	MOIS	JOUR
ANNEE	MOIS	JOUR		

EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES : DIRECTIVES

1. Pour la sélection des examinateurs et examinatrices, veuillez consulter le [règlement académique C-7 - Thèse](#).
2. Le jury d'une thèse de maîtrise doit comprendre de deux à quatre examinateurs ou examinatrices.
3. Le jury d'une thèse de doctorat doit comprendre de quatre à sept examinateurs ou examinatrices, dont au moins une examinatrice ou un examinateur externe.
4. La liste d'examineurs et d'examinatrices d'une thèse de doctorat doit comprendre le nom d'au moins deux personnes provenant d'établissements nordaméricains distincts; leur curriculum vitæ détaillé et la liste complète de leurs publications doivent aussi être soumis.
5. Les examinateurs ou examinatrices externes ne doivent pas être en conflit d'intérêts avec le candidat ou la candidate au doctorat ni avec le directeur ou la directrice ou encore le codirecteur ou la codirectrice. Veuillez consulter le règlement académique C-7.7.4 Examinatrices et examinateurs externes

Avis de collecte de renseignements personnels

Vos renseignements personnels sont recueillis en vertu de la Loi de l'Université d'Ottawa, 1965, conformément à la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario et le Règlement 90 de l'Université d'Ottawa. Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire seront utilisés par l'Université aux fins liées à l'administration des programmes et des activités de l'Université ainsi qu'à la prestation d'autres services et à l'exercice d'autres fonctions, dont les suivants : recrutement, admission, inscription, programmes d'études, évaluations, demandes de documents officiels, aide financière et bourses, assistance aux associations étudiantes et remise des diplômes. Si vous avez des questions sur la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec InfoService au infoservice@uOttawa.ca.